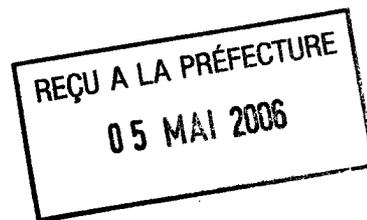


Service instructeur
Service Environnement
et Agriculture

Service consulté

N° 6^e/52-06



**FINANCEMENT DU POSTE D'ANIMATEUR GERPLAN
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN
POUR L'ANNEE 2006
Programme C051**

Résumé : *Il vous est proposé de donner un avis favorable pour la poursuite du financement du poste d'animateur du GERPLAN de la Vallée de Saint-Amarin, pour une durée de 2 ans. Le montant de notre subvention pour 2006 serait de 8.106,66 €.*

L'association Agriculture et Paysage sollicite une participation du Département pour la poursuite du financement du poste d'animateur GERPLAN de mai 2006 à fin avril 2008.

Pour mémoire, le Département apporte une aide au poste d'animateur de cette structure depuis juillet 1996 :

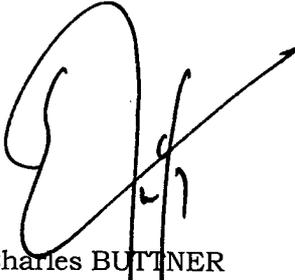
- de juillet 1996 à juin 2001, au titre du Fonds de Gestion de l'Espace Rural puis du programme Leader : 48.400 € versés pour cette période,
- de juillet 2001 à juin 2005 (4 ans), au titre du poste d'animateur du GERPLAN engagé par la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin : 73.176 € au total.

Lors du BP 2006, l'Assemblée Départementale a modifié les modalités d'intervention du Département pour les postes d'animateur GERPLAN : l'aide est fixée à 40 % maximum du coût de fonctionnement pour un poste d'animateur par structure, avec un plafond subventionnable de 30.400 €/an **pendant 6 ans**.

Ainsi, il vous est proposé de poursuivre le financement du poste d'animateur GERPLAN de la vallée de Saint-Amarin jusque fin avril 2008.

Le montant prévisionnel du coût de fonctionnement du poste pour 2006 est de 22.500 € (8 mois), soit une aide départementale maximale proratisée de 8.106,66 € au bénéfice de l'association Agriculture et Paysage, qui sera prélevée au 65/6574/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
05 MAI 2006

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 05 MAI 2006

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03553	AGRICULTURE ET PAYSAGES DE LA VALLEE DE ST AMARIN DISTRICT Poste d'animateur GERPLAN - CCSA	8 106,66
Total		8 106,66